



CORPORATION CHARBONE HYDROGÈNE

Charbone Hydrogène annonce la clôture d'une deuxième tranche de son placement privé

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ OU DISTRIBUÉ AUX ÉTATS-UNIS NI PAR L'INTERMÉDIAIRE D'AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES

Brossard (Québec), le 29 décembre 2022 — Corporation Charbone Hydrogène (TSXV : CH) (« **Charbone** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer que, dans le cadre de son financement par placement privé annoncé précédemment (le « **Placement** »), la société a clôturé une deuxième tranche du Placement pour un montant de 116,004 \$.

Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de la Société (chacune, une « **Action visée par une unité** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « **Bon de souscription** »). Chaque Bon de souscription permettra à son porteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société à un prix d'exercice de 0,20 \$ pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du Placement (la « **Date de clôture** »). Un total de 966,700 unités ont été émises à la suite de la clôture de la deuxième tranche du Placement.

À la date de Clôture, la Société a versé une commission d'intermédiaire d'un montant de 384 \$ plus l'émission de 3 200 bons de souscription, à un intermédiaire inscrit relativement à la vente d'Unités à un souscripteur admissible qu'il a présenté à la Société.

Les Unités ont été offertes aux termes des dispenses d'« investisseur qualifié » prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus*,

Il est prévu que la Société affecte le produit tiré de la deuxième tranche du Placement à l'achat d'équipement en vue de la préparation des prochaines phases de son installation d'hydrogène vert de Sorel-Tracy, au financement d'une partie du prix d'achat prévu des centrales hydroélectriques en exploitation situées dans la région d'Onaway, au Michigan, ainsi qu'aux fins générales du fonds de roulement.

La Société pourrait clôturer une troisième et dernière tranche du Placement au plus tard le 20 janvier 2023. Tous les titres émis dans le cadre du Placement font l'objet d'une période de détention réglementaire de quatre mois au Canada suivant la Date de clôture.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat, et aucune valeur mobilière ne peut être vendue dans une juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale, y compris l'intégralité des valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (la « **Loi de 1933** »), ou de toute autre loi sur les valeurs mobilières, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États Unis ou à des, ou pour le compte ou au profit de, "U.S. Persons" (telles

que définies dans la « **Regulation S** » de la Loi de 1933), à moins qu'elles ne soient enregistrées en vertu de la Loi de 1933 et des lois applicables sur les valeurs mobilières, ou qu'une dispense de telles exigences d'enregistrement ne soit disponible. Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

À propos de Charbone

Charbone est un groupe canadien d'hydrogène vert établi en Amérique du Nord. La stratégie de l'entreprise est de développer des installations d'hydrogène modulaires et extensibles ainsi que des hubs régionaux. Avec l'acquisition de centrales hydroélectriques aux États-Unis et au Canada, Charbone sera en mesure de produire des molécules de dihydrogène vert en utilisant une énergie fiable et durable afin de se distinguer comme fournisseur d'une solution écologique pour les entreprises industrielles et commerciales.

Déclarations prospectives

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (« **déclarations prospectives** »). Ces déclarations prospectives sont souvent identifiées par des mots tels que « a l'intention », « anticipe », « s'attend à », « croit », « planifie », « probable », ou des mots similaires. Les déclarations prospectives reflètent les attentes, estimations ou projections respectives de la direction de Charbone concernant les résultats ou événements futurs, sur la base des opinions, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la direction à la date à laquelle les déclarations sont faites. Bien que Charbone estime que les attentes exprimées dans les déclarations prospectives sont raisonnables, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car des facteurs inconnus ou imprévisibles pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés dans les déclarations prospectives. Des risques et des incertitudes liés aux activités de Charbone peuvent avoir une incidence sur les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » dans la déclaration de changement à l'inscription de la Société datée du 31 mars 2022, qui peut être consultée sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ainsi que les risques liés au Placement et à l'utilisation prévue du produit du Placement; ils pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives.*

Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Charbone ne s'engage pas à mettre à jour ni à réviser les déclarations prospectives.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personnes-ressources

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Dave B. Gagnon

Chef de la direction et président du conseil d'administration

Corporation CHARBONE Hydrogène

Téléphone : +1 (450) 678-7171

Courriel : dg@charbone.com

Daniel Charette

Chef de l'exploitation

Corporation CHARBONE Hydrogène

Téléphone : +1 (514) 980-5841

Courriel : dc@charbone.com

Benoit Veilleux

Chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Corporation CHARBONE Hydrogène

Téléphone : +1 (450) 678-7171

Courriel : bv@charbone.com